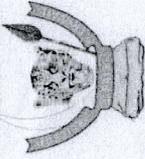


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 079/2024

A L'AFRITECH BUSINESS SOLUTIONS « ABS » SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n°001/ARMP/FT/CGPMP/2024, conclu avec l'ARMP, pour un montant total hors taxe de francs congolais cent et deux millions trois cent septante six mille cent dix-huit, vingt-six centimes (CDF 102 376 118,26) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais sept cent seize mille six cent trente-deux, quatre-vingt-trois centimes (CDF 716 632,83), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 10/05/2024.

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général ad  
Benoit Kasongo Kenge

